



Procès-Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

09 OCTOBRE 2026

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 206

Nombre de Clubs présents : 135, représentant 65,53 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 203

Nombre de voix représentées : 1 667, représentant 75,67 % du total des voix

Nombre de Membres Individuels : 39

Nombre de Membres Individuels présents : 10

2. Ouverture

La soirée s'ouvre par une mise en scène de la compagnie La Fabrique à Impros. Une même scène de bord de terrain est jouée deux fois, sans puis avec l'intervention d'un Bénévole du Respect, en introduction au dispositif présenté en fin d'Assemblée.

3. Invités

M. Philippe LESAGE, Président du District, salue la présence de toutes les personnalités qui assistent à l'Assemblée Générale et tout particulièrement :

- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Sports solidaires, responsables et des activités de pleine nature
- Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Jacques RACAPÉ, Directeur de secteur Erdre et Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Jean-Michel LE NY, ancien Directeur d'agence Crédit Agricole de La Chapelle-sur-Erdre
- Monsieur Cédric BOUDAN, Directeur d'agence Crédit Agricole de La Chapelle-sur-Erdre
- Monsieur Christophe BLANDIN, représentant la société RSM Ouest, commissaire aux comptes
- Messieurs Lucas GOEHRY et Aymeric FAUCHERAND, société POWERSHOT
- Madame Françoise LE GALL, Vice-Présidente du CDOS en charge du sport adapté
- Monsieur Xavier LE SAUCE, Président du CDOS 44
- Monsieur Benoît COURANT, chef de projets au Conseil Départemental

qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous excusons les absences de :

- Messieurs Alain MARTIN, Michel TRONSON et Jean-Luc MARSOLLIER, anciens Présidents du District de Football de Loire-Atlantique, membres d'honneur ; l'Assemblée souhaite un prompt rétablissement à Michel TRONSON,
- Monsieur Guy COUSIN, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Messieurs les Présidents des Districts de Vendée, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe
- Monsieur Erwan BOUVAIS, Maire de La Chapelle-sur-Erdre
- Monsieur Yohann BOUDAUD, société RSM Ouest
- Monsieur Steven PROVOST, société Intersport Basse-Goulaine, partenaire du District
- Monsieur Grégory GERDANIAN, entreprise GT Drone, partenaire du District

4. Test des boîtiers de vote

Les votes se font de manière électronique au moyen de boîtiers. Après explication de leur fonctionnement, un vote de contrôle a lieu autour de la question : « Connaissez-vous le dispositif Bénévole du Respect ? ». Sur 1 572 voix représentées, 1 129 répondent oui et 443 non.

Chaque club dispose d'un poids de vote fonction de son nombre de licenciés à l'issue de la saison précédente. Le quorum est d'un tiers des clubs et d'un tiers des voix, soit 69 clubs et 735 voix.

Au vu du vote test, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

5. Intervention de la Vice-Présidente du Conseil Départemental Louise PAHUN

Nous remercions Mme Louise PAHUN, Vice-Présidente en charge des Sports solidaires, responsables et activités de pleine nature qui nous fait le plaisir de se joindre à nous pour cette assemblée.

Mme Louise PAHUN, s'exprime :

« Merci de m'accueillir. Le dialogue mis en scène illustre très concrètement ce qui se passe au quotidien au bord des terrains, avec des parents positifs et d'autres qui le sont moins.

Chers présidentes et présidents de club, chers salariés, chers bénévoles, chers élus du District, je suis heureuse de vous remercier de vive voix pour votre engagement généreux auprès des licenciés et des enfants du territoire. Vos interlocuteurs privilégiés sont les élus communaux, c'est normal : le sport est une compétence partagée. Mais le Département propose de beaux appels à projets sur le sport santé, notamment pour les seniors, le sport au féminin, le sociosport et le parasport.

En France, les départements sont les chefs de file de l'action sociale, qui représente en moyenne 80 % de leur budget : protection de l'enfance, handicap, vieillissement, perte d'autonomie, insertion. C'est dans cette philosophie que nous menons nos politiques sportives.

Avec environ 61 000 licences, le football devance largement le basketball, deuxième discipline du département avec quelque 27 000 licences. Nous travaillons bien avec le District : interventions des psychologues du sport du Département dans les formations PREMS, actions communes pour le handicap, la pratique des femmes, le sport santé et l'écoresponsabilité.

L'an dernier, j'ai partagé un repas entre de jeunes migrants accompagnés par les structures du Département et les joueuses du FC Nantes. Les championnes parlaient de leur championnat, les jeunes de leurs rêves de football et de leurs parcours parfois douloureux. Leur langage était commun. »

6. Discours du Président

Philippe LESAGE

« Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale, ainsi que pour celles et ceux qui sont confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie. Nous assurons leurs proches de notre soutien. Je vous demande de vous lever, si vous le pouvez, et d'applaudir pour saluer la mémoire de ceux qui nous ont quittés. »

« Nous voici arrivés à mi-parcours de notre mandat. C'est le moment de regarder le chemin parcouru depuis juin 2024, de mesurer le travail accompli et de nous interroger sur ce qu'il nous reste à construire ensemble.

Nous portons une conviction forte : le football est bien plus qu'un sport. C'est une école de la vie, un lieu de rencontre et de partage, un formidable outil de lien social. Notre ambition n'est pas seulement de gérer des compétitions et d'appliquer des règlements, mais de faire vivre un football accessible à tous, respectueux, responsable et ancré dans nos territoires.

La transparence, l'écoute et le respect. *La confiance se construit par des décisions expliquées et une communication claire. Le District ne peut pas décider seul, depuis le 14 rue du Leinster, de ce qui est bon pour les clubs : l'expérience des dirigeants, arbitres, bénévoles, joueurs et familles doit nourrir nos décisions. Nous ne serons pas toujours d'accord, c'est normal, mais le désaccord ne doit jamais devenir une opposition personnelle.*

Le bien vivre ensemble. *Il suppose de lutter contre toutes les formes de violence, d'incivilité, de discrimination et de rejet, de protéger nos arbitres, de valoriser nos éducateurs et de soutenir nos bénévoles. Nous devons apprendre à nos jeunes que l'adversaire n'est pas un ennemi, gagner avec humilité, perdre avec dignité, et partager un moment avec le club qui nous accueille après le match.*

Le football à l'école. L'école est un lieu essentiel de transmission. Le football peut y être un support pédagogique pour transmettre le respect des règles, la coopération, la solidarité, l'effort et l'acceptation des différences, et faire découvrir notre sport à des enfants qui ne franchissent pas spontanément les portes d'un club. Avant de former des footballeurs, nous contribuons à former des citoyens.

Le projet club. Un club ne se résume pas à son équipe fanion. Il doit se construire autour d'une vision, d'une identité et d'objectifs partagés : place des jeunes, football féminin, formation des éducateurs, accompagnement des arbitres. Il n'existe pas un modèle unique de club. Le rôle du District est d'être à leurs côtés pour les aider à faire émerger leurs propres solutions. Un club est aussi un lieu de vie et d'animation du territoire, ce qui appelle une reconnaissance plus forte de son rôle social et éducatif.

Adapter les compétitions au climat. Les épisodes météorologiques perturbent les calendriers, fragilisent les terrains et compliquent l'organisation des rencontres. Ce n'est pas au climat de s'adapter au football, c'est au football de s'adapter au climat. Sans renoncer à l'équité sportive, nous devons travailler à une organisation plus souple, étudier les réaménagements de calendrier et renforcer le dialogue avec les clubs et les gestionnaires d'installations.

Les collectivités, des partenaires indispensables. Elles construisent les équipements, entretiennent les terrains et accompagnent les projets associatifs malgré de fortes contraintes budgétaires. Notre relation ne peut se limiter à des demandes de créneaux, de travaux ou de subventions : elle doit reposer sur un dialogue régulier. Le District peut rapprocher les regards et apporter son expertise. Le football ne peut réussir contre son territoire ; il doit réussir avec lui.

Poursuivre, ajuster et construire. La transparence nous oblige à rendre compte, c'est ce que nous faisons ce soir ; l'écoute nous oblige à entendre vos attentes. Nous souhaitons que cette deuxième partie de mandat reste placée sous le signe de la proximité, de l'action et de la confiance. Le football n'appartient pas seulement à ceux qui le dirigent : il appartient à ceux qui le font vivre. C'est ensemble que nous réussirons la deuxième partie de ce mandat. »

7. Ouverture de l'Assemblée Générale

Philippe LESAGE

Il est **19 h 47**, je déclare **ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire** du District de Football de Loire-Atlantique.

8. Annonce du quorum

Le Directeur Général Sébastien DURET annonce le quorum officiel :

- Le nombre de clubs représentés est de **135 sur 206**, soit 65,53 %.
- Le nombre de voix représentées est de **1 667 sur 2 203**, soit 75,67 %. Le quorum étant d'un tiers des clubs et d'un tiers des voix, l'Assemblée peut délibérer valablement sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour publié avec les convocations sur le site internet du District.

9. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2025

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2025 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 14 novembre 2025 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

128 clubs ayant voté.
1 568 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 538	98,09 %
CONTRE	30	1,91 %

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 4 octobre 2025 est approuvé à 98,09 %.

10. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Élective du 4 octobre 2025

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2025 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 16 octobre 2025 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

134 clubs ayant voté.
1 657 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 632	98,49 %
CONTRE	25	1,51 %

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2025 est approuvé à 98,49 %.

11. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2-6 juillet 2026

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire organisée en vote électronique en distanciel du 2 au 6 juillet 2026 pour la mise en vente du 19 rue du Leinster paru le 7 juillet 2026 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

132 clubs ayant voté.
1 631 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 593	97,67 %
CONTRE	38	2,33 %

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 au 6 juillet 2026 est approuvé à 97,67 %.

11. Rapport d'activités 2025/2026

Patrice GUET

Le Secrétaire Général, Patrice GUET, s'exprime :

« Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs, représentantes et représentants des clubs et des institutions.

Pour retracer les faits marquants de la saison, je vous propose de regarder une vidéo réalisée par le service communication du District, et plus particulièrement par Julien GRANDJEAN, responsable du service, avec l'assistance de Marie GARNIER, apprentie au service communication en 2025-2026. Merci à eux.

LE DISTRICT À L'ÉCOUTE DES CLUBS

Depuis juin 2024, la Gouvernance s'est attachée à être à l'écoute des clubs :

- en recevant les clubs au District et en se déplaçant chez eux à leur demande, comme au club de Nantes Dervallières ACS ;
- en instaurant des moments d'échange lors des réunions institutionnelles (AG, réunions de rentrée) et des réunions de secteur, reconduites cette saison ;
- en délocalisant les réunions du Comité de Direction dans les clubs : la prochaine aura lieu le 22 octobre à St Cyr Herbignac ;
- en simplifiant la gestion des frais d'arbitrage, engagement fort de la mandature : les arbitres officiels sont désormais indemnisés automatiquement par virement, sans sortie d'espèces pour les clubs. Pour les compétitions seniors masculines et féminines, les frais sont en outre mutualisés par catégorie (par

exemple, les frais des 12 matchs d'une journée de D1 sont répartis entre les 24 équipes), avec 10 prélèvements sur la saison et une régularisation à mi-saison ;

- en formant au sein des clubs, sur tous les secteurs, à la fonction de délégué au match, dispositif reconduit en 2026-2027.

LICENCES

Le football se porte bien dans notre département, même si une baisse s'amorce dans le football d'animation sous l'effet de l'évolution démographique de certains territoires. La saison 2025-2026 compte 61 089 licenciés contre 62 501 en 2024-2025, soit une baisse de 2,26 %.

Les seniors masculins se maintiennent à l'unité près et les U18-U19 progressent. La baisse se concentre chez les plus jeunes et touche davantage les filles : -15 % en football d'animation féminin et près de -9 % en U12-U13 féminines. Le nombre d'éducateurs fédéraux progresse de 9 % et celui des animateurs de plus de 40 %. On compte 60 dirigeantes supplémentaires. Le football loisir et le foot santé (foot en marchant, Fit Foot) poursuivent leur développement.

LABELS FFF

Félicitations aux 34 clubs qui ont obtenu l'une des trois labellisations FFF pour la période 2026-2029 : 20 Label Jeunes FFF Crédit Agricole, 13 Label Jeunes Féminines et 2 Labels Futsal. Le Saint-Nazaire AF cumule à lui seul un Label Jeunes et un Label Féminines.

PEF ET ÉCORESPONSABILITÉ

Le nombre d'actions est en très nette augmentation : 1 320 fiches actions déposées par 100 clubs, plus du double de la saison précédente (556 fiches, 106 clubs). Les thématiques dominantes sont les règles du jeu et l'arbitrage, l'engagement citoyen, la santé, la culture foot, l'environnement et le fair-play. Le Groupement de Jeunes du Vignoble est lauréat départemental du Challenge National PEF et a été récompensé par la FFF d'un séjour à Clairefontaine. Mention également pour l'AC Chapelain qui a reçu un trophée Coup de Cœur du PEF.

Dispositif Toutes Foot : félicitations aux trois lauréats départementaux, le FC de Brière, le GF Nantes Est et le GF Étoiles Nord Loire. Le FC de Brière a également été lauréat régional 2025-2026.

CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS : RETOUR À LA NORMALE

La saison 2025-2026 a vu le retour à des enjeux raisonnables de montées et descentes, avec 2 groupes de 12 équipes en D1 et 4 groupes de 12 en D2. Une période très pluvieuse cet hiver a provoqué de nombreux reports. Le carton blanc à l'officiel d'équipe, mis en place en début de saison, s'est révélé très efficace : seuls 42 cartons blancs ont été adressés à un officiel d'équipe sur toute la saison. Bravo aux éducateurs. Le début de saison 2026-2027 a rappelé qu'une réflexion devra être menée pour adapter notre sport aux évolutions climatiques.

CHALLENGE U15 MASCULINS

La section jeunes masculins de la Commission d'Organisation des Compétitions a créé le Challenge U15 masculins, sur le modèle du Challenge du District seniors, pour permettre aux équipes de niveau U15 inférieur d'aller le plus loin possible en coupe. La première édition a vu la victoire de Saint-Médard de Doulon face au FC Coteaux du Vignoble (5-4) à Orvault.

ARBITRAGE

L'effectif des arbitres de District atteint 393 en fin de saison 2025-2026, dont 17 féminines, contre 375 la saison précédente. Le chiffre de 506 cité dans la vidéo inclut les arbitres de niveaux régional et fédéral. 93 nouveaux arbitres (63 jeunes arbitres stagiaires et 30 seniors) sont venus renforcer les 300 arbitres en activité en début de saison. Le conseiller territorial en arbitrage, Florian COSSIC, a poursuivi l'accompagnement des stagiaires sur l'un de leurs premiers matchs, en complément du tutorat des clubs, dont les fiches doivent être retournées au District.

DISCIPLINE

- Record historique de cartons rouges : 1 015 contre 816, soit +24 %.
- Violence physique : 132 dossiers contre 104 (+27 %), +57 % en cumul sur quatre saisons.
- Sanctions lourdes (5 matchs ou plus, ou suspensions à temps) : 234 contre 190.
- Plus forte progression chez les jeunes : 1 344 faits contre 1 182.
- Départemental 3 seniors masculins : 2 968 faits contre 2 455 (+21 %), championnat le plus concerné, à relier en partie à la présence quasi continue d'arbitres officiels.
- Loisirs masculins : +147 % de dossiers, à relativiser au regard du point de départ.
- Bonnes nouvelles : les dossiers visant les dirigeants passent de 91 à 38 (-58 %) et les manquements administratifs et réglementaires de 236 à 164 (-31 %).

COMMISSION PREMS

La Commission PREMS (Prévention, Respect, Éthique, Médiation, Sécurité) a expérimenté en 2025-2026 le dispositif Bénévole du Respect avec 10 clubs volontaires, avec le soutien du Conseil Départemental de Loire-

Atlantique et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Sur les deux saisons cumulées, 12 dossiers de médiation ont été traités et clôturés.

RÉORGANISATION DES SERVICES

Pour améliorer le service aux clubs et anticiper le départ en retraite de trois salariés durant la mandature, la Gouvernance a mis en place au 1er janvier 2026, à l'issue des travaux du groupe de travail Emploi, une nouvelle organisation. Sous la direction du Directeur Général, Sébastien DURET, quatre services ont été créés : financier, juridique, communication-événementiel, compétitions et arbitrage, aux côtés des conseillers techniques.

REMERCIEMENTS

Le rapport d'activité complet est consultable sur la page d'accueil du site du District. La Gouvernance remercie les 15 salariés, l'apprentie en communication-événementiel et les deux volontaires en service civique, les 200 bénévoles des commissions et des actions de terrain, dont la contribution est évaluée à 13 844 heures, ainsi que les clubs qui accueillent, encadrent, forment et éduquent leurs licencié(e)s. Ensemble, poursuivons cette dynamique et continuons à faire grandir le football en Loire-Atlantique, sur et autour des terrains, pour un meilleur climat des rencontres et un meilleur vivre ensemble. Excellente saison 2026-2027 à toutes et à tous. »

12. Approbation du Rapport d'activités 2025/2026

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

128 clubs ayant voté.
1 585 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 576	99,43 %
CONTRE	9	0,57 %

Le Rapport d'activités 2025/2026 est approuvé à 99,43 %.

13. Présentation des comptes financiers Didier GANTIER/Mathieu SAUDEMONT

Le Trésorier Général, Didier GANTIER, et le Responsable financier, Mathieu SAUDEMONT, s'expriment :

« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs, conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations, nous avons l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2025-2026 (du 1er juillet au 30 juin), tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

Le District de Football de Loire-Atlantique est en bonne santé financière et met tout en œuvre pour disposer de recettes pérennes en faveur du développement du football à tous les niveaux. Derrière les chiffres, il y a surtout une richesse qui ne figure pas toujours dans les comptes : nos bénévoles, dont l'engagement représente 13 844 heures, valorisées à 170 422 €.

Cette saison est particulière sur le plan comptable : nous avons appliqué pour la première fois les règlements ANC 2022-06 et 2023-03, qui fixent de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat pour les associations. Les anciens « transferts de charges » sont reclassés dans les produits concernés (prestations, subventions, mécénat), et les produits de cession comme la valeur des biens cédés sont désormais inscrits en résultat d'exploitation, ce qui limite le résultat exceptionnel. La comparaison avec 2024-2025 se lit donc avec prudence sur les lignes ventes et prestations, tiers financeurs et reprises.

Les produits

Nos ressources d'exploitation progressent de 5,2 %. Les cotisations, ventes et prestations progressent de 14 % et les engagements de 11,3 %, chiffres à analyser avec discernement compte tenu de la nouvelle présentation comptable. 72 % des ressources proviennent de l'activité des clubs et des licenciés.

Les charges

Les charges globales s'élèvent à 1 429 500 €, soit +5,9 %, une hausse maîtrisée qui accompagne la progression des ressources.

- Salaires et charges sociales : 861 241 € contre 759 897 €, du fait notamment de la mise en place de la nouvelle organisation des services.
- Achats et variations de stocks : 65 441 €, avec le renouvellement des équipements sportifs ; 27 416 € de matériel sont en stock pour les prochaines saisons.
- Autres achats et charges externes : 176 393 € contre 210 602 €, soit -16,2 %, à la suite des travaux de modernisation et de l'amortissement des outils déployés depuis 2024-2025.
- Déplacements, opérations techniques et réceptions : 141 997 €, stables.

Les résultats

- Résultat d'exploitation : -47 690 €, lié aux choix de renouvellement d'équipements et à la mise en place des nouvelles équipes.
- Résultat financier : +25 153 €, grâce à 29 355 € de revenus de placement.
- Résultat exceptionnel : +347 €.
- Résultat net : -22 191 €, absorbé sans difficulté (1,7 % des fonds propres).

L'activité de la saison

15 741 matchs, 1 053 officiels mobilisés pour 12 623 désignations, 3 899 équipes engagées en championnats et coupes. Les 13 844 heures de bénévolat (réunions des commissions, détectations et sélections, formation des arbitres, bénévoles et délégués, visites de terrains et d'installations, observations d'arbitres, visites de labellisation, suivi des animations du football à effectif réduit) représentent l'équivalent de 8,6 emplois à temps plein.

Le bilan

Les immobilisations s'établissent à 878 268 € (-4,0 %) : les amortissements dépassent les 85 307 € d'investissements de la saison, dont 67 765 € d'aménagement du siège. Les stocks s'élèvent à 35 522 €, les créances à 137 098 € (dont Ligue 54 332 €, FFF 33 870 € et clubs 19 687 €) et la trésorerie à 889 321 €, après le remboursement de 63 814 € d'emprunts.

Les fonds propres s'élèvent à 1 274 955 € (-2,3 %) : 1 187 704 € de fonds propres sans droit de reprise, 34 511 € de report à nouveau, 74 931 € de subventions d'investissement et le résultat de l'exercice (-22 191 €). Les emprunts bancaires diminuent de 16,2 % à 329 744 €. Les provisions, qui couvrent les engagements de retraite, reculent de 14,3 % à 112 267 € (dotation de 6 195 €, reprise de 24 944 €). Les dettes à court terme s'établissent à 242 659 € (+30,8 %), principalement des dettes fiscales et sociales (192 621 €), dont les congés et charges à payer.

La situation patrimoniale de notre association demeure particulièrement saine. »

COMPTE DE RÉSULTAT 2025-2026 (en €)

Poste	2024-2025	2025-2026
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations, ventes et prestations	351 531	400 572
Produits des tiers financeurs	294 408	306 259
Reprises sur provisions	47 248	25 632
Amendes	339 935	346 579
Réclamations	13 202	19 359
Engagements	204 560	227 740
Produits divers	18 384	9 432
Ventes, tournois et recettes	43 925	46 236
Total des produits d'exploitation	1 313 193	1 381 810
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et variation de stock	57 871	65 441
Autres achats et charges externes	210 602	176 393
Déplacements, opérations techniques et réceptions	137 561	141 997
Impôts et taxes	49 856	55 435
Salaires et charges sociales	759 897	861 241
Dotations aux amortissements	123 304	121 928
Dotations aux provisions	4 215	6 195
Autres charges	6 215	869
Total des charges d'exploitation	1 349 522	1 429 500
RÉSULTATS		
Résultat d'exploitation	-36 329	-47 690
Résultat financier	+27 784	+25 153
Résultat exceptionnel	+17 299	+347

Poste	2024-2025	2025-2026
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+8 754	-22 191
Contributions volontaires en nature (bénévolat valorisé)	159 690	170 422

BILAN AU 30 JUIN 2026 (en €)

Poste	30/06/2025	30/06/2026
ACTIF		
Immobilisations nettes	914 678	878 268
Stocks	8 106	35 522
Créances	143 564	137 098
Disponibilités	930 410	889 321
Charges constatées d'avance	18 035	19 416
Total actif	2 014 793	1 959 625
PASSIF		
Fonds propres	1 304 746	1 274 955
Provisions	131 016	112 267
Emprunts	393 558	329 744
Dettes à court terme et produits constatés d'avance	185 473	242 659
Total passif	2 014 793	1 959 625

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS – Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2026 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 2023-03.

AFFECTATION DU RÉSULTAT – Il est proposé d'affecter le déficit de l'exercice, soit 22 190,59 €, au compte de report à nouveau, qui est ainsi ramené de 34 510,57 € à 12 319,98 €.

QUITUS – L'approbation des comptes emporte quitus pour les membres du Comité de Direction du District.

14. Rapport du Commissaire aux comptes

Christophe BLANDIN

Monsieur Christophe BLANDIN, Commissaire aux comptes (RSM Ouest), présente ses deux rapports :

« Nous avons audité les comptes de l'association pour l'exercice clos le 30 juin 2026 et nous les certifions sans réserve : ils sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation de l'association. Nouveauté cette année, notre rapport comporte une observation qui attire votre attention sur le changement de méthode comptable présenté précédemment. Elle ne remet pas en cause notre opinion. Il appartient à la direction de l'association d'établir les comptes annuels, arrêtés par le Comité de Direction ; notre rôle est de nous assurer qu'ils ne comportent pas d'anomalie significative. Nous n'avons pas d'observation sur la concordance avec les comptes annuels des éléments qui vous ont été présentés. Rapport spécial sur les conventions réglementées : il ne nous a été donné avis d'aucune convention à soumettre à l'Assemblée. »

15. Approbation des comptes financiers 2025/2026

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

129 clubs ayant voté.
1 603 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 584	98,81 %
CONTRE	19	1,19 %

Les comptes financiers 2025/2026 sont approuvés à 98,81 %.

16. Présentation du Budget prévisionnel 2026/2027

Didier GANTIER/Mathieu SAUDEMONT

« Ce projet de budget pour l'exercice 2026-2027 témoigne d'une gestion saine et d'une perspective financière encourageante. Il s'articule autour de deux volets complémentaires.

L'opération immobilière. La cession du bien situé 19 rue du Leinster, pour un montant de 775 000 €, déduction faite de sa valeur comptable de 410 606 €, générera une plus-value de 364 394 €, qui découle directement de la stratégie de valorisation du patrimoine.

L'activité courante, hors opération immobilière, atteint l'objectif d'équilibre. Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 408 443 € et les charges d'exploitation à 1 339 487 € ; avec un résultat financier de 14 650 €, le résultat courant est excédentaire de 83 606 €.

En cumulant ces deux sources, le résultat prévisionnel global 2026-2027 atteint 448 000 €.

Les produits (1 408 443 €, soit +1,9 %), sur des hypothèses prudentes et réalistes :

- Cotisations, ventes et prestations : 379 321 €, soit -5,3 % par prudence face à l'évolution du nombre de licenciés.
- Tiers financeurs : 326 841 €, soit +6,7 %, dont 263 041 € de contributions financières attendues.
- Engagements : 223 000 €, soit -2,1 %, au plus près de l'activité constatée.
- Amendes : 345 500 €, stables ; reprises sur provisions : 58 981 €, liées aux engagements de retraite des départs programmés ; réclamations : 19 000 € ; ventes, tournois et recettes : 46 300 €.

Les charges courantes sont en baisse de 6,3 %, hors valeur du bien cédé :

- Masse salariale : 851 281 €, soit -1,2 %, avec des effectifs stabilisés.
- Achats et stocks : 24 060 €, le stock constitué sur l'exercice précédent limitant fortement les besoins.
- Dotations aux amortissements : 82 100 €, soit -32,7 %, avec la fin d'amortissement de certains aménagements et la sortie du bien cédé.
- Autres achats et charges externes : 189 800 €, soit +7,6 %, légère hausse des frais de fonctionnement.

En conclusion, nous présentons un District solide et tourné vers l'avenir : 1,27 M€ de fonds propres, 889 k€ de trésorerie, un endettement en baisse constante, 85 307 € investis cette saison, une organisation des services renouvelée et un budget 2026-2027 positif, avec une activité courante à l'équilibre renforcée par la cession du 19 rue du Leinster. »

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027 (en €)

Poste	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations, ventes et prestations	400 572	379 321
Produits des tiers financeurs	306 259	326 841
Reprises sur provisions	25 632	58 981
Amendes	346 579	345 500
Réclamations	19 359	19 000
Engagements	227 740	223 000
Produits divers	9 432	9 500
Ventes, tournois et recettes	46 236	46 300
Total des produits d'exploitation	1 381 810	1 408 443
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et variation de stock	65 441	24 060
Autres achats et charges externes	176 393	189 800
Déplacements, opérations techniques et réceptions	141 997	142 200
Impôts et taxes	55 435	46 500
Salaires et charges sociales	861 241	851 281
Dotations aux amortissements	121 928	82 100
Dotations aux provisions	6 195	2 646
Autres charges	869	900
Total des charges d'exploitation	1 429 500	1 339 487

Poste	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
RÉSULTATS		
Résultat d'exploitation courant	-47 690	+68 956
Résultat financier	+25 153	+14 650
Résultat exceptionnel	+347	–
Résultat courant	-22 191	+83 606
OPÉRATION IMMOBILIÈRE (19 rue du Leinster)		
Produit de cession	–	775 000
Valeur comptable du bien cédé	–	-410 606
Plus-value de cession	–	+364 394
RÉSULTAT NET	-22 191	+448 000

17. Vote du Budget prévisionnel 2026/2027

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

125 clubs ayant voté.
1 564 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 542	98,59 %
CONTRE	22	1,41 %

Le budget prévisionnel 2026/2027 est voté à 98,59 %.

18. Vœu n°1 : Rotation des joueurs officiant comme arbitre assistant

Le Directeur Général présente le vœu n°1 :

« Les règlements permettent aujourd'hui, dans les deux dernières divisions seniors masculins, de changer à la mi-temps le joueur inscrit sur la feuille de match qui officie comme arbitre assistant. Le vœu, déposé par l'ES Dresny Plessé, demandait de pouvoir procéder à ce changement sans limite.

Le Comité de Direction du 15 septembre 2026 a émis un avis favorable à l'étude d'un changement supplémentaire applicable dès son approbation. Il propose d'appliquer le principe de l'arbitrage des jeunes par les jeunes : un changement possible au milieu de chaque période, après autorisation de l'arbitre central, ce qui permet à quatre joueurs d'officier successivement.

La disposition vaut pour les championnats des deux dernières divisions seniors masculins, seniors féminines, football entreprise et football loisirs. »

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

126 clubs ayant voté.
1 588 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 531	96,41 %
CONTRE	57	3,59 %

La proposition est adoptée à 96,41 %. Elle donnera lieu à une modification des règlements, qui sera communiquée aux clubs.

19. Vœu n°2 : Desiderata – Matches seniors à domicile le samedi soir

Le Président du club de l'Alliance Sud Retz Machecoul présente le vœu n°2 exprimé par son club :

« Le vœu est présenté par M. Laurent BAUDY, au nom de l'ASR Machecoul. Le courriel du club et l'avis du Comité de Direction pour une mise en application au 1^{er} juillet 2027 ont été adressés avec la convocation aux clubs.

« Notre club a fait le choix depuis de nombreuses années d'organiser tous ses matchs seniors le samedi soir. Cette organisation répondait à un objectif précis : permettre à nos bénévoles, dirigeants et joueurs de conserver leur dimanche libre, dans le cadre d'un projet de fidélisation des bénévoles.

Le passage des rencontres seniors au dimanche par la Ligue des Pays de la Loire s'est fait sans information officielle nous permettant de l'anticiper. Il engendre de réelles difficultés : la buvette et les manifestations des jours de match reposent sur des bénévoles habitués à disposer de leur dimanche, et certains dirigeants s'interrogent sur la poursuite de leur engagement.

Nous ne demandons pas d'imposer notre modèle à tous les clubs. Nous souhaitons que chaque club puisse conserver la liberté de choisir ses jours et horaires de réception à domicile, dans le respect de ses desiderata. » La proposition soumise au vote est de revenir, par une disposition départementale, à la règle en vigueur avant l'Assemblée Générale de Ligue du 20 juin 2026 : un club qui formule au moment des engagements le desiderata de jouer ses matchs à domicile le samedi soir le voit validé par la commission, au lieu d'un examen au cas par cas comme cette saison. »

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

126 clubs ayant voté.
1 574 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 150	73,06 %
CONTRE	424	26,94 %

La proposition est adoptée à 73,06 %. Cette modification, qui rétablit pour la saison prochaine au niveau du District la disposition applicable jusqu'en 2025-2026, sera communiquée aux clubs.

20. Présentation du partenaire POWERSHOT

Partenaire du District depuis la saison dernière, POWERSHOT est représenté par Lucas GOEHRY et Aymeric FAUCHERAND. L'entreprise, basée en Allemagne près de Strasbourg, conçoit et fabrique des équipements de football : buts Quick Fire, kits d'arbitrage, kits d'entraîneur. Elle a notamment fourni des équipements personnalisés pour la FFF et le Crédit Agricole (opérations Futnet, Festival Foot U13, labels FFF).

Trois produits sont présentés :

- **le but Quick Fire modulable**, premier but dont la taille se modifie sans ajouter ni retirer de pièce, par un système de clips et de tiges en fibre de verre, sans lestage supplémentaire et utilisable pour plusieurs catégories d'âge ;
- **le PowerKart**, chariot d'équipement tout terrain qui transporte en un seul trajet une vingtaine de ballons, jalons, plots et chasubles (filet lavable en machine) et tient dans le coffre d'une petite citadine ;
- **le mini-but pliable** de 1,50 m sur 1 m, pour les catégories jeunes et seniors.

Une offre est réservée aux clubs du District : la paire de buts Quick Fire modulables à 400 € au lieu de 520 €, du 9 octobre au 7 novembre 2026, ainsi qu'une remise sur l'ensemble du catalogue pendant toute la durée du partenariat. Les clubs intéressés contactent POWERSHOT par courriel en précisant leur appartenance au District de Loire-Atlantique.

21. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Philippe LESAGE, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h57.

Après les Assemblées Générales Ordinaire, Élective, les points suivants sont abordés à partir de 10h36.

22. Présentation du Projet Club

Évelyne AUTIN, Patrice BOUTIN, Colin GASNIER

Évelyne AUTIN, Vice-Présidente Déléguée et pilote du pôle Technique, Patrice BOUTIN, Président de la commission Projet Club, et Colin GASNIER, conseiller technique départemental Développement et Animation des Pratiques, présentent le dispositif.

« La Fédération fait évoluer sa logique : jusqu'ici, un label était exigé pour accéder au niveau régional et le projet de club en découlait. Désormais, chaque club est invité à construire d'abord son projet, pour se structurer, faire l'état des lieux de sa situation, valoriser ses bénévoles, créer des emplois d'éducateurs et progresser en arbitrage ; les clubs qui le souhaitent pourront ensuite aller vers le label.

Les clubs dont le label arrive à échéance cette saison bénéficient d'une année supplémentaire, soit un label valable jusqu'en 2028 ; ils seront invités à une réunion de présentation de la démarche. Les autres clubs peuvent dès maintenant commencer leur projet, avec l'appui d'accompagnateurs formés par le District. Patrice BOUTIN remercie les bénévoles de la commission, qui accompagneront les clubs.

Une vidéo fédérale présente la plateforme projetclub.fff.fr : autodiagnostic, axes de développement, plan d'action, évaluation et communication aux collectivités et partenaires, autour de deux piliers, la vie sportive et la vie associative.

Colin GASNIER précise le calendrier :

- l'outil est ouvert depuis le 24 août, dans Footclubs, onglet « Développer son club », rubrique « Projet Club et labellisation » ;
- la formation des accompagnateurs du District aura lieu le 24 octobre ;
- une réunion le 10 novembre réunira les clubs en renouvellement de label cette saison et la suivante ;
- des réunions de secteur animées par les élus présenteront ensuite le dispositif ;
- les premières labellisations dans ce nouveau cadre interviendront en septembre 2027, ce qui laisse un an pour réaliser l'autodiagnostic et engager quelques actions.

La grande force du dispositif est de permettre d'abord à chaque club de faire un état des lieux de sa situation à l'instant T. »

23. Rénovation du Football des Enfants

Sébastien CORNUAULT et Colin GASNIER

Sébastien CORNUAULT et Colin GASNIER, conseillers techniques départementaux Développement et Animation des Pratiques, présentent la rénovation du football des enfants, qui entrera en vigueur en septembre 2027.

« Aujourd'hui, les plateaux U9 et U11 et les rencontres U13 ne proposent que des matchs, et certains enfants touchent à peine le ballon. Le taux de fidélisation des plus jeunes, autour de 70 %, peut être amélioré. L'objectif de la Direction Technique Nationale est de remettre l'enfant au cœur du jeu, de permettre la progression de tous, débutants comme plus aguerris, et de lutter contre la « championnite » dès le plus jeune âge.

La DTN fixera le cadre : formats et contenus imposés, supports d'accompagnement, nouvelles lois du jeu pour le foot à 3, à 4, à 5 et à 8. La saison sera rythmée par différents formats de pratique (foot à 8, foot à 5, défis techniques, ateliers de jonglerie, y compris en U13), avec une souplesse laissée aux spécificités des territoires. Le District, en lien avec les commissions, accompagnera les clubs pendant l'année de préparation.

« Ça ne se fera pas sans vos éducateurs et vos responsables techniques, ni sans vous. Nous devons tous être porteurs de ce projet pour que nos enfants prennent du plaisir et progressent ensemble. »

24. Les Bénévoles du Respect

Patrice LE CLÈRE, Gérard FRAPPIER et Delphine ROLLAND

Patrice LE CLÈRE, Président Délégué, rappelle que la Commission PREMS a structuré sa démarche de médiation entre clubs, licenciés et collectivités, et a traité à ce jour 15 dossiers. Les clubs peuvent la solliciter. Présenté en appel à projet à l'AG d'octobre 2025, le dispositif Bénévole du Respect entre maintenant en phase de déploiement. Delphine ROLLAND, membre du Comité de Direction et de la Commission PREMS, et Gérard FRAPPIER, Président de la Commission PREMS, présentent le bilan de l'expérimentation 2025-2026.

« Le constat : au bord des terrains des catégories jeunes, là où les enfants construisent leurs premiers repères et où les parents sont les plus présents, il faut promouvoir le respect et le fair-play, prévenir les tensions et les incivilités, favoriser le dialogue. Chaque club volontaire désigne un Bénévole du Respect, clairement identifié, chargé de veiller au bon climat des rencontres et d'intervenir pour apaiser les situations.

L'expérimentation a réuni 10 clubs pilotes sur 5 secteurs. Temps forts :

- le 17 janvier 2026, une matinée de formation avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, le Conseil Départemental et un psychologue du sport ;
- un tournoi au stade Marcel Saupin dans le cadre du plan Cité Foot, où les clubs engagés ont tenu un stand et expérimenté des outils pédagogiques, avec le soutien du Conseil Départemental et de la Ville de Nantes ;
- le 21 mars 2026, l'opération « Jouons du bon côté » à la Jeune Garde de l'Erdre de Sucé-sur-Erdre ;
- une réunion de bilan avec les clubs engagés, après environ six mois d'expérimentation.

Le bilan : l'expérimentation est une réussite. Les profils engagés sont variés (parents, bénévoles, éducateurs, dirigeants, présidents), les retours des clubs et des familles sont positifs, aucune difficulté majeure n'a été signalée, et les clubs pilotes souhaitent poursuivre.

Les perspectives 2026-2027 : accueillir de nouveaux clubs en s'appuyant sur l'expérience des clubs pilotes, améliorer l'identification des Bénévoles du Respect et étendre le dispositif à d'autres catégories d'âge. Tous les profils sont les bienvenus, et le dispositif permet aux clubs d'attirer de nouveaux bénévoles licenciés. Un stand de la PREMS accueille les clubs à l'issue de l'Assemblée pour les inscriptions et la remise de chasubles. »

25. Temps d'échange Clubs

Benoît ROUGÉ, Vice-Président d'Oudon Couffé FC et responsable du Groupement Féminin Havre et Loire signale un partage de terrain entre trois matchs départementaux et un match régional : faute de pouvoir faire débiter les matchs départementaux après 16 h, le match régional a commencé à 16 h 30, ce qui pénalise une équipe venant de loin. Il demande qu'un match départemental puisse être fixé à 16 h 30.

Il lui est répondu que le District n'a pas compétence pour modifier l'horaire d'un championnat régional sans l'accord des clubs concernés. Un coup d'envoi départemental à 16 h 30 est possible, mais exige à partir d'octobre un éclairage homologué, d'où la limite fixée par défaut à 16 h. La demande est entendue et pourra être rediscutée. Le Président ajoute qu'un dialogue doit être engagé avec les municipalités d'Oudon et Couffé, ce à quoi le District s'emploiera.

Aucune autre question n'est posée.

26. Intervention du Président de la Ligue des Pays de la Loire Didier ESOR

Didier ESOR souligne la forte progression des licences chez les plus jeunes à date, notamment +56 % en U6-U7, et félicite les clubs pour leur accueil. Il insiste sur le football des enfants, vivier des joueurs de demain, et sur la nécessité que chaque groupe dispose d'un éducateur formé, grâce au parcours de formation bénévole.

Il met en avant le succès de l'opération NextGen Coaches, avec 96 jeunes filles inscrites à la prochaine session pour devenir éducatrices, enjeu majeur du développement du football féminin. Il rappelle que l'encadrement d'une équipe associe l'éducateur, le délégué de match et l'accompagnateur d'équipe, pour lequel une formation existe.

Il conclut sur le climat : +4,8 °C en moyenne sur l'agglomération nantaise cet été, 22 nuits caniculaires et 14 jours de pluie au lieu de 22, avec des maladies sur de nombreuses pelouses. Il appelle les clubs à dialoguer avec leurs communes et intercommunalités sur les terrains, cite le partage des terrains par communauté de communes en Mayenne, et indique avoir proposé au Président de la FFF que les aides du FAFA soient prioritairement orientées vers les terrains synthétiques.

27. Discours de clôture du Président du District Philippe LESAGE

Le Président remercie les clubs de s'être déplacés ce vendredi soir à Capellia et revient sur plusieurs sujets.

La cession du 19 rue du Leinster. Ce bâtiment, acheté sans projet d'utilisation, représentait un coût important, notamment énergétique. Le PLU ne permettant pas d'y construire le siège, le District reconstruira au 14 rue du Leinster, à la place de la salle Claude Simonet, des salles de formation : un auditorium de 120 places à gradins escamotables, deux salles d'environ 40 places séparées par une cloison amovible, et un hall d'accueil pour ne plus recevoir les licenciés à l'extérieur. Deux esquisses ont été soumises au Comité de Direction, qui a fait son choix. Le montage financier, en cours avec le Crédit Agricole, sera soumis au COMEX de la FFF, et les clubs seront consultés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Le futur espace conservera le nom de Claude Simonet.

Les délégués aux Assemblées Générales de Ligue. Lors du vote en AG de Ligue sur le sujet soulevé par l'ASR Machecoul, il a manqué environ 80 voix au District faute de délégués présents. Désormais, les délégués titulaires et suppléants seront réunis en amont pour étudier les textes de la Ligue. Il manque encore des suppléants : les candidatures sont les bienvenues.

L'appui aux clubs et aux collectivités. Le District intervient auprès des municipalités lorsque le dialogue avec un club est difficile ou sur les projets de terrains (Oudon, Couffé, Le Bignon). Le FAFA Équipement apporte 30 000 € pour un terrain grand jeu, la FFF étant la seule fédération à aider ainsi les collectivités.

La rigueur administrative. Le Président salue le travail des salariés et demande aux clubs de répondre aux sollicitations du District sans relance : sur 17 clubs sollicités pour une réunion, seuls 4 avaient répondu. Les clubs doivent veiller à ce que les messages de leur messagerie officielle parviennent au président ou au secrétaire.

Les remerciements. Il remercie Sébastien DURET, Directeur Général et maître de cérémonie, les élus du Comité de Direction et tous les bénévoles, dont ceux venus aider à l'organisation de la soirée.

Le FC Nantes. Des flyers présentent l'offre du FC Nantes aux clubs (visite du stade, entraînement privé à la Jonelière, ramasseurs de balle et Escort kids à la Beaujoire, transport en car officiel). Le District travaille avec le FC Nantes à l'organisation, à terme, d'une finale de ses compétitions au stade de la Beaujoire.

« Vous pouvez compter sur nous ; nous comptons aussi sur vous pour que vive notre football départemental. Prenez soin de vous et des gens que vous aimez. Vive le football en Loire-Atlantique. »

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 22 h 03.

Le Président,
Philippe Lesage

Le Secrétaire Général,
Patrice Guet



ANNEXE CLUBS PRÉSENTS VOTANTS

Localité	Numéro	Club
DONGES	548648	DONGES F.C.
GUERANDE	514661	A.S. LA MADELEINE
GUERANDE	502274	ST AUBIN GUERANDE
HERBIGNAC	502394	ST CYR HERBIGNAC
LA BAULE ESCOUBLAC	521841	A.S.C. ESCOUBLAC
LA CHAPELLE DES MARAIS	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
LE CROISIC	551779	F.C. DE LA COTE SAUVAGE LE CROISIC BATZ/MER
MONTOIR DE BRETAGNE	501946	C.S. MONTOIRIN
ST ANDRE DES EAUX	510656	LA ST ANDRE
ST LYPHARD	510460	AM. ST LYPHARD
ST NAZAIRE	502069	ALERTE DE MEAN - ST NAZAIRE
ST NAZAIRE	534841	ST MARC F.
ST NAZAIRE	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
CAMPBON	560518	UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY
GUENROUET	513303	U.S. GUERINOISE
PONTCHATEAU	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	521036	AMIS S. GUILLAUMOIS PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	527392	ET. ST ROCH PONTCHATEAU
SAVENAY	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FOOTBALL CLUB
SEVERAC	582725	F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN
ST ETIENNE DE MONTLUC	525241	F.C. LOIRE ET SILLON
STE REINE DE BRETAGNE	560126	SAINTE-REINE CROSSAC FOOTBALL
AVESSAC	581699	AVESSAC FEGREAC S.C.
CHATEAUBRIANT	502086	AM.LAIQ. CHATEAUBRIANT
DERVAL	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL
GRAND AUVERNE	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS
MOISDON LA RIVIERE	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE
NOZAY	502505	NOZAY O.S.
PETIT AUVERNE	521711	PETIT AUVERNE S.
PLESSE	518734	ENT.S. DRESNY PLESSE
SAFFRE	565780	FOOTBALL CLUB PIERRE BLEUE
SOUDAN	519514	U.S. SOUDAN

Localité	Numéro	Club
ST AUBIN DES CHATEAUX	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX
ST JULIEN DE VOUVANTES	546436	CERC.A.VOUVANTAIS U.S. GLAINOISE
ST VINCENT DES LANDES	549082	ST VINCENT DES LANDES LUSTVI
VAY	564495	FOOTBALL CLUB VAY MARSAC
VILLEPOT	515069	U.S. VILLEPOTAISE
ANCENIS-SAINT-GÉREON	500268	R.C. ANCENIS-SAINT-GÉREON
JOUE SUR ERDRE	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE
LA ROCHE BLANCHE	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE
LE CELLIER	581259	LE CELLIER MAUVES F.C.
LOIREAUXENCE	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON ENT. S.
LOIREAUXENCE	541371	U. S. VARADAISE
MESANGER	516995	A.S. DE MESANGER
OUDON	581315	OUDON COUFFE FC
RIAILLE	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU
ST GEREON	520217	REV. ST GEREON
ST MARS LA JAILLE	560845	FOOTBALL CLUB VALLONS LE PIN
TEILLE	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
FAY DE BRETAGNE	551077	FAY-BOUVRON F. C.
GRANDCHAMP DES FONT.	518204	A.S. GRANDCHAMPS DES FONTAINES
HERIC	502178	ENT.S. DE BLAIN
HERIC	517367	HERIC FOOTBALL CLUB
LES TOUCHES	516436	LES TOUCHES FOOTBALL CLUB
NORT SUR ERDRE	512355	NORT A.C.
NOTRE DAME DES LANDES	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES
PETIT MARS	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB
ST MARS DU DESERT	513964	JEANNE-ARC ST MARS DU DESERT
SUCE SUR ERDRE	516989	J. GARDE DE L'ERDRE SUCE
TREILLIERES	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES
VIGNEUX DE BRETAGNE	520086	ENT.S. VIGNEUX DE BRETAGNE
CARQUEFOU	502227	U.S. JEANNE D'ARC CARQUEFOU
COUERON	501979	COUERON CHABOSSIERE FOOTBALL CLUB
LA CHAPELLE SUR ERDRE	513858	A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE
ORVAULT	547452	ORVAULT R.C.
ORVAULT	517365	ORVAULT SPORTS FOOTBALL

Localité	Numéro	Club
ORVAULT	527371	U.S. BUGALLIERE ORVAULT
SAUTRON	514875	A.S. SAUTRONNAISE
ST HERBLAIN	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN
ST HERBLAIN	522724	U. FRATERNELLE ST HERBLAIN
STE LUCE SUR LOIRE	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE
LE PALLET	548480	A.S. LES NANTILLAIS
NANTES	521131	A.S.C. ST MEDARD DE DOULON NANTES
NANTES	519195	ACSDERVALLIERES
NANTES	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES
NANTES	518109	ESP. ST YVES DE NANTES
NANTES	551545	ETOILE DU CENS NANTES
NANTES	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
NANTES	501904	F.C. NANTES
NANTES	500041	LA MELLINET DE NANTES
NANTES	502386	LA SAINT PIERRE DE NANTES
NANTES	553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE
NANTES	547525	NANTES SUD 98
NANTES	519100	R.A.C.CHEMINOTS NANTES
NANTES	538478	A. TRAVAILLEURS PORTUGAIS NANTES
BASSE GOULAIN	520085	A.C. BASSE GOULAIN
BOUAYE	518479	F.C. BOUAYE
BOUGUENAI	560160	BOUGUENAI FOOTBALL
LA MONTAGNE	548100	F.C. LA MONTAGNE
LE PELLERIN	560519	FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
LES SORINIERES	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
REZE	544184	F.C. REZE
ST SEBASTIEN SUR LOIRE	582222	SAINT SEBASTIEN F. C.
VERTOU	581361	E.S. VERTOU FOOT
VERTOU	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU
CLISSON	502448	ET. DE CLISSON
DIVATTE SUR LOIRE	561182	FC ST JULIEN DIVATTE
GETIGNE	514478	F.C. GETIGNE BOUSSAY
HAUTE GOULAIN	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN
LA CHAPELLE HEULIN	581794	F.C. ENTENTE DU VIGNOBLE

Localité	Numéro	Club
LE LOROUX BOTTEREAU	544136	LANDREAU LOROUX BOTTEREAU SP.C.
MOUZILLON	524266	ET. MOUZILLONNAISE
ST FIACRE SUR MAINE	582652	F.C. COTEAUX DU VIGNOBLE
ST LUMINE DE CLISSON	581813	F.C. SUD SEVRE ET MAINE
VALLET	502518	ENT.S. VALLET
VIEILLEVIGNE	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE ASSOCIATION SPORTIVE F
GENESTON	581256	GENESTON A.S. SUD LOIRE
LA CHEVROLIERE	509069	HERBADILLA FOOTBALL LA CHEVROLIÈRE
LEGE	541089	LEGE F.C.
MACHECOUL ST MEME	547589	ASR MACHECOUL
PAULX	536713	F.C. DE PAULX
ST MARS DE COUTAIS	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS
CHAUMES EN RETZ	544823	ARCHE F.C.
CHAUVE	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE
CORSEPT	544892	F.C. ESTUAIRE PAIMBOEUF
LA BERNERIE EN RETZ	552826	BERNERIE O. C. A.
PORNIC	527836	GOELANDS SAMMARITAINS
PORNIC	542491	PORNIC FOOT
ROUANS	544107	ENT.S. DES MARAIS
ST BREVIN LES PINS	502031	A.C. ST BREVIN
ST MICHEL CHEF CHEF	545404	OCEANE F.C.
ST PERE EN RETZ	512985	ST PIERRE DE RETZ - ST PERE RETZ
ST VIAUD	581901	UNION SPORTIVE VITAL FROSSAY
STE PAZANNE	547524	F.C. DE RETZ
STE PAZANNE	566118	PAZANNE FOOTBALL CLUB CHALEONS
ANCENIS	530785	AM. NORD ANCENIS
HAUTE GOULAIN	565691	HAUTE GOULAIN FUTSAL
LA CHAPELLE SUR ERDRE	614413	A.S. SIGMA INFORMATIQUE ING.
LA MONTAGNE	615570	A.S.C. INDRET
NANTES	842496	F.C. LE LIEN
NANTES	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL
NANTES	607242	U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES
ORVAULT	663879	A. S. C.T.E. ORVAULT
ST HERBLAIN	580726	ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB

Localité	Numéro	Club
THOUARE SUR LOIRE	510735	A.S. OUVR. NANTAISE
Total		135 clubs

CLUBS PRÉSENTS NON VOTANTS

(absence de pouvoir)

Localité	Numéro	Club
SION LES MINES	563816	A. S. SION LUSANGER
VAIR SUR LOIRE	552795	HERBLANETZ F. C.
NANTES	564296	LA GUINEENNE DE L'ASSOCIATION DE LOIRE ATLANT.
NANTES	509427	METALLO S. CHANTENAY NANTES
CORCOUE SUR LOGNE	548871	F.C. LOGNE ET BOULOGNE
ST PHILBERT DE GRAND LIEU	511875	U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU
Total		6 clubs

CLUBS ABSENTS OU EXCUSÉS

Localité	Numéro	Club
ASSERAC	582205	FOOTBALL CLUB CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE
BESNE	520442	JEANNE D'ARC BESNE
LA BAULE ESCOUBLAC	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
PIRIAC SUR MER	544522	ENTENTE SPORTIVE DU PAYS BLANC
PORNICHET	501945	ENT.S. DE PORNICHET
ST JOACHIM	560489	FOOTBALL CLUB DE BRIERE
ST MOLF	565804	ENTENTE SPORTIVE FOOTBALL
ST NAZAIRE	528847	F.C. DE L'IMMACULEE ST NAZAIRE
ST NAZAIRE	500258	U.M.P. FOOTBALL ST NAZAIRE
DREFFEAC	550043	F.C. DES TROIS RIVIERES
MISSILLAC	502454	MISSILLAC FOOTBALL CLUB
CHATEAUBRIANT	566269	AMICALE PORTUGAISE CHATEAUBRIANT
CHATEAUBRIANT	501948	VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT
ERBRAY	520446	LES JEUNES D'ERBRAY
GUEMENE PENFAO	548227	F.C. PAYS DE GUEMENE
GUEMENE PENFAO	525249	U.S. GUENOUVRY
PLESSE	521035	COUDRAY O.S.
ROUGE	518733	ESPE.S. DE ROUGE

Localité	Numéro	Club
RUFFIGNE	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE
ST MARS LA JAILLE	551971	FREIGNE - ESPOIRS FREIGNEENS
BLAIN	564796	ESP FOOTBALL
CASSON	530791	A.S. CASSON
LE GAVRE	560161	FOOTBALL CLUB LE GAVRE LA CHEVALLERAIS
INDRE	508472	U.S. BASSE INDRE
ST HERBLAIN	521399	ST HERBLAIN O.C.
THOUARE SUR LOIRE	502138	U.S. THOUAREENNE
NANTES	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX
NANTES	564535	CENTRE SPORTIF ET CULTUREL LAETITIA
NANTES	545996	F.C. BOBOTO
NANTES	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES
NANTES	541583	LA PANAFRICAINNE
NANTES	564979	NANT'ESPOIR FOOT CLUB
NANTES	566253	SYLI DE L'OUEST
ST HERBLAIN	563770	SPORTING CLUB DE NANTES
VIGNEUX DE BRETAGNE	565351	ASSOCIATION SPORTIVE CARIBBEAN
REZE	512354	AM.ECOLES PONT ROUSSEAU REZE
AIGREFEUILLE SUR MAINE	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE
GORGES	514034	EL. DE GORGES
ST AIGNAN GRANDLIEU	581899	F.C. GRAND LIEU
ST LUMINE DE COUTAIS	513920	ET.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS
VILLENEUVE EN RETZ	554096	F. C. BOURGNEUF EN RETZ
BOUGUENNAIS	612376	A.S.L. DE L'AEROPORT DE NANTES
CARQUEFOU	612595	SYSTEME U OUEST F.CARQUEFOU
COUERON	847318	ET.S. COUERONNAISE
LA CHAPELLE SUR ERDRE	528254	LA CHAPELAINE - CHAPELLE/ERDRE
NANTES	553389	A. C. MUSULMANE NANTES NORD
NANTES	532168	A. DU COSMOS NANTAIS
NANTES	554447	A. NANTAISE FUTSAL
NANTES	849038	A.S. ENTREPRISES NANTAISES
NANTES	600904	A.S. GAZ ELECTRICITE DE NANTES
NANTES	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES
NANTES	835374	L. ATLANTIC C. NANTES

Localité	Numéro	Club
NANTES	553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL
NANTES	565339	NANTES MAMBA FUTSAL
ORVAULT	850846	JET F.C. NANTES
ORVAULT	524837	NANTES-ATHLETIC-CLUB
PORNICHET	860319	PORNICHET FOOT LOISIR
REZE	849771	A.S. DE REZE
ST ETIENNE DE MONTLUC	563918	U.S. STEPHANOISE DE FUTSAL
ST HERBLAIN	607392	A. LECLERC S. ST HERBLAIN
ST JOACHIM	860636	SSEP LA MALOUINE
ST SEBASTIEN SUR LOIRE	847724	F.O.C.L. NANTES
VALLET	651641	BERLIN 1989 FUSSBALL CLUB
VERTOU	852167	ET. S. DU VIGNOBLE
VERTOU	529461	F.C. DES COPAINS DE VERTOU
Total		65 clubs